



INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. La campagne « Adoptons les comportements qui sauvent » a été décrétée Grande Cause nationale en septembre 2016.

Pour répondre à cette demande, le Ministère de l'Intérieur, avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'éducation nationale, organise des sessions de sensibilisation.

Qu'est-ce que l'Initiation aux Gestes Qui Sauvent ?



Il s'agit d'une initiation aux techniques de secourisme permettant d'acquérir un minimum de savoir et savoir faire face à une situation d'accident grave. Cette initiation dure deux heures. Elle permet également d'inciter les participants à suivre une formation plus complète : le Premier Secours Citoyen (PSC).

À qui s'adresse cette formation ?



Elle s'adresse à tous, sans restriction d'âge, du moment que l'apprenant est en mesure de comprendre ce qui lui est enseigné !

Quels sont les prés requis pour accéder à cette formation ?



Aucun pré requis n'est nécessaire.

Par qui est enseignée cette formation ?



Un Formateur (Initiateur, Moniteur ou Instructeur de secourisme) encadrera votre formation.

Votre formateur est titulaire de tous les diplômes requis pour l'enseignement de cette initiation. Il est à jour de sa formation continue annuelle obligatoire.

Quel est le contenu de cette formation ?



Cette formation reprend une partie du contenu de la formation PSC. Seules les gestes concernant l'adulte sont enseignés !



INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Combien de temps dure la formation ?



La durée de cette initiation est de deux heures, pour un groupe de 15 personnes maximum par formateur. Cependant, notre Association ne prend que des groupes de 10 personnes afin d'assurer une qualité d'enseignement.

Y'a-t-il un examen ?



No stress, No panique. **Il n'y a pas d'examen.**

Il n'y a pas non plus d'évaluation. Il s'agit d'une initiation seulement.

Est-ce que l'on me délivre un diplôme ?



Non. Cependant, cette initiation peut donner lieu à la délivrance d'une attestation.

Comment faire pour s'inscrire à cette formation ?



Contactez-nous via le formulaire de contact sur notre site Internet. Nous vous répondrons rapidement et nous vous indiquerons les modalités pour votre inscription. Vous pouvez également nous contacter par téléphone.

Combien coûte la formation et quels sont les moyens de paiement ?



- ☑ Pour connaître le coût de cette formation, merci de consulter notre site internet.
- ☑ Nous privilégions aujourd'hui le paiement par virement bancaire, plus rapide et plus sûr.